



N° 21 | 2012

Résistances et altérité Juillet 2012

Femmes en politique, pourquoi les Hommes résistent ?

Nicole ROUX

Édition électronique :

URL :

<https://cpp.numerev.com/articles/revue-21/1568-femmes-en-politique-pourquoi-les-hommes-resistent>

DOI : numerev_743

ISSN : 1776-274X

Date de publication : 25/07/2012

Cette publication est sous licence **CC BY-NC-ND** (Attribution - No commercial - No derivatives).

Pour **citer cette publication** : ROUX, N. (2012) Femmes en politique, pourquoi les Hommes résistent ?. *Cahiers de Psychologie Politique*, (21). https://doi.org/10.34745/numerev_743

Cette contribution s'appuie sur un ensemble de travaux menés depuis la [Loi n° 2000-493 du 6 juin 2000](#) tendant à favoriser l'égal accès des femmes et des hommes aux mandats électoraux et fonctions électives.

Des dispositions légales concernant la parité ont été prises à l'issue d'un constat statistique sans cesse renouvelé qui met en évidence un demi-siècle de résistance à l'entrée des femmes sur la scène politique française, cette dernière étant restée exclusivement masculine jusqu'à la fin de la deuxième guerre mondiale. Le vote des femmes et leur éligibilité furent validés par l'ordonnance du 21 avril 1944 et pourtant, en 2000, le législateur français a dû se prononcer sur un nouveau texte visant à faire une place réelle aux femmes dans les fonctions électives. Il y a là une résistance de l'ensemble social qui mérite d'être interrogée.

Une décennie plus tard, l'application de la loi permet de relever quelques infléchissements mais toujours des freins à l'idée de confier la gestion de la cité à des femmes. L'énoncé de principes, puis l'établissement de règles contraignantes ne suffisent pas encore à faire plier l'ordre sexué.

This contribution is based on research since Law No. 2000-493 of 6 June 2000 to promote equal access of women and men to electoral mandates.

Laws about parity was a way after half a century observations with so little women in french institutions. Before the second world war, french political institutions were only composed with men. April 21, 1944, women's suffrage and eligibility were validated. In 2000, the Assembly adopts a new text to allow access of women to exercise political power. The current absence of women seems to show resistant process in the social order to understand.

Ten years later, the application of the law shows some changes but it's the same situation with minority of women in Policy. The statement of principles and the establishment of rules are not yet sufficient to bend the sexual order.